

Service Finances

En 2022, douze bourses d'un montant d'environ 195 000 francs ont pu être accordées pour des formations subventionnées, conformément au règlement concernant l'octroi de subsides de formation (RLE 58.010).

De nombreuses demandes de financement adressées au Fonds de développement et de soutien ainsi qu'au crédit global du Conseil synodal ont à nouveau été examinées. 170 000 francs de subventions ont été accordés à la charge du Fonds de développement et de soutien et 88 200 francs à la charge du crédit global. Les institutions bénéficiaires peuvent être consultées dans l'annexe des comptes annuels 2022.

Les paroisses bernoises disposent d'une péréquation financière qui est gérée par les Services centraux. Les frais administratifs qui en résultent sont couverts par la péréquation financière. En 2022, 66 paroisses étaient éligibles à la péréquation financière. 23 d'entre elles ont déposé une demande de subvention pour des investissements dans des immobilisations corporelles du patrimoine administratif, au cours de l'année sous revue. Le volume de l'investissement s'élève à environ 2,1 millions de francs. Le montant de la subvention dépend de

la quotité de l'impôt et de la capacité fiscale aux termes du règlement sur la péréquation financière (RLE 61.210) et s'élève à environ 0,56 million de francs. En voici quelques exemples:

La **paroisse de Meiringen** a investi près de 300 000 francs pour la rénovation (installations de WC, isolation, raccordement au chauffage à distance) de la chapelle «Zeughaus». La part de la subvention provenant de la péréquation financière s'élevait à 50 000 francs.

La **paroisse de Siselen-Finsterhennen** a acheté et rénové une ancienne ferme au centre du village, à proximité de l'église, afin d'y aménager des locaux destinés aux activités communautaires de la paroisse.

Les investissements se sont élevés à environ 2,4 millions de francs. La demande a été déposée dès 2018. La construction est désormais achevée. La part de la subvention provenant de la péréquation financière s'élevait à environ 430 000 francs.

La **paroisse de Tramelan** a déposé en 2019 une demande de subvention d'un montant de près de 2,9 millions de francs pour la construction d'un nouveau centre paroissial. Des fouilles

effectuées par le service archéologique ont entraîné des retards. Le bâtiment a été érigé sur l'ancien cimetière. Lors des fouilles, plusieurs tombes d'importance historique ont été exhumées. Après 18 mois de travaux, le nouveau centre a pu ouvrir ses portes en 2022. Le taux de subvention pour la paroisse est actuellement de 12%. Le montant effectif de la subvention dépend du produit de la vente de l'ancienne maison de paroisse. Comme la maison n'a pas encore pu être vendue, le décompte de la subvention n'a pas encore été établi. ■

Services centraux

Responsable du secteur

Roger Wyss
Marcel Maier (suppléant)

Service des finances

Roger Wyss (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain,
Beatrix Jockisch Wälti, Therese Waeber

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)
Conciergerie: Renate Erny, Sonja Häfliger
Informatique:
Stephan Trachsel (responsable),
David Kern (jusqu'au 31 août)

Réception:

Brigitte Müller,
Isabelle Scherer-Abgottspon
(jusqu'au 28 février),
Sabine Schüpbach, Elvira Wüthrich
Auxiliaires réception:
Daniela Bourlout, Daniela Matti,
Sonja Moser

Service du personnel

Hanni Wyrtsch (responsable)
Yvonne Liechti, Ruth Käser Gurung,
Nathalie Neily, Tina Pensa
(à partir du 1^{er} octobre)
Apprenti-e-s de commerce CFC:
Hristian Petrov (jusqu'au 31 juillet),
Benjamin Hari,
Costantino Morello (à partir du 1^{er} août),
Dima Osman (à partir du 1^{er} août)
Apprentie assistante de bureau AFP:
Shewit Woldeab (à partir du 31 juillet)

Service Personnel

Au cours de la 3^e année après la reprise des postes pastoraux réformés du canton, le 1^{er} janvier 2020, la plupart des processus se sont mis en place. Nous sommes reconnaissants que le Synode ait approuvé des ressources en personnel supplémentaires. En octobre, un poste administratif supplémentaire pour la gestion du personnel a été pourvu. Ainsi le service du personnel gère désormais avec quatre postes à plein temps, à côté du Synode, des commissions et des paiements d'honoraires, environ 600 dossiers du personnel en activité. En plus des affaires courantes, nous soutenons et conseil-

lons régulièrement les différentes instances ainsi que les collaborateurs et collaboratrices, et exprimons le point de vue du personnel et du service au sein des groupes de travail. Ces nouvelles ressources devraient nous permettre, à l'avenir, de normaliser la situation de l'emploi au sein du service du personnel voire de développer ce dernier. En outre, la mise en œuvre de différents projets est à l'ordre du jour, comme la réévaluation des logements de fonction ainsi que la nouvelle attribution des postes pastoraux (OAP).

— Suite à la page 22 —